Audit – Bureau de Lille
213 Boulevard de Turin

59777 Euralille

T : +33 (0)3 20 13 09 94

www.bakertilly.fr

A PETITS P.A.S.

(PROJETS POUR UNE ALTERNATIVE SOLIDAIRE)

Association
Siège social : 16, route de Canlers 62310 RUISSEAUVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

A PETITS P.A.S.

(Projets pour une Alternative Solidaire)

Association
Siège social : 16, route de Canlers 62310 RUISSEAUVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A PETITS P.A.S. (Projets pour une Alternative Solidaire) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'Administration et d'Orientation.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Euralille, le 1er juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Bertrand LEROY

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	297 364	148 854	148 510	150 527
	Constructions	859 143	774 029	85 114	115 227
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	99 653	93 553	6 100	5 917
	Autres immobilisations corporelles	122 987	87 250	35 737	41 387
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	15		15	15
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	9 515		9 515	8 900
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	879		879	879
	TOTAL (I)	**1 389 556**	**1 103 686**	**285 870**	**322 852**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				519
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	29 163		29 163	23 939
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	517 650		517 650	448 324
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	42 000		42 000	42 000
	DISPONIBILITES	514 716		514 716	432 531
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	300		300	340
	TOTAL (II)	**1 103 829**		**1 103 829**	**947 653**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**2 493 385**	**1 103 686**	**1 389 698**	**1 270 505**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			879	879
	(3) dont à plus d'un an				

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	212 420	212 420
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	10 000	20 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	259 790	259 790
	Autres		
	Report à nouveau	(10 711)	55 863
	Excédent ou déficit de l'exercice	**115 815**	**(66 574)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**587 314**	**481 499**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	101 789	129 640
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**101 789**	**129 640**
	Total des fonds propres	**689 102**	**611 139**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	1 000	10 820
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	**1 000**	**10 820**
Provisions	Provisions pour risques		16 152
	Provisions pour charges	13 835	17 867
	Total des provisions	**13 835**	**34 019**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	172 056	195 997
	Emprunts et dettes financières divers	17 500	27 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 895	63 040
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	83 703	99 026
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	174 981	194 875
	Produits constatés d'avance	167 626	34 089
	Total des dettes	**685 761**	**614 527**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 389 698**	**1 270 505**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	115 814,51	(66 574,36)
	(1) Dont à moins d'un an	609 564	506 502
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	4	4

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	3 095	3 270
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	587 020	492 889
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	376 253	315 055
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	639 140	374 933
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	26 820	9 800
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	32 503	44 270
	Utilisations des fonds dédiés	9 820	21 874
	Autres produits	93 117	105 990
	Total des produits d'exploitation	**1 767 768**	**1 368 081**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	7 369	28 685
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	406 241	379 955
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	459 984	445 868
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 406	17 708
	Salaires et traitements	541 880	403 688
	Charges sociales	131 958	86 501
	Dotation aux amortissements et dépréciations	49 923	49 759
	Dotation aux provisions		8 693
	Reports en fonds dédiés		5 000
	Autres charges	33 157	2 506
	Total des charges d'exploitation	**1 640 919**	**1 428 363**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**126 849**	**(60 282)**

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**126 849**	**(60 282)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 338	428
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**1 338**	**428**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	3 728	3 541
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**3 728**	**3 541**
	RESULTAT FINANCIER	**(2 390)**	**(3 114)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**124 460**	**(63 396)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		4 347
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		**4 347**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		7 525
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		**7 525**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(3 178)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	8 645	
	TOTAL DES PRODUITS	**1 769 106**	**1 372 855**
	TOTAL DES CHARGES	**1 653 292**	**1 439 430**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**115 815**	**(66 574)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat	6 623	6 878
	TOTAL	**6 623**	**6 878**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole	6 623	6 878
	TOTAL	**6 623**	**6 878**

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Annexe

Informations générales

L'association a pour but :

- De contribuer à développer la formation éco-citoyenne, sociale, culturelle et professionnelle de différents publics (enfants, jeunes et adultes) notamment dans les domaines du développement durable et de l'économie solidaire ;
- De contribuer à favoriser la mixité sociale, les liens inter-générationnels et des échanges entre le monde rural et le mode urbain ;
- De participer à une dynamique de développement local et de promouvoir l'animation rurale avec les populations concernées.

A cet effet, l'association organise des réunions, stages, colloques, camps et toutes formes d'activités nécessaires à la réalisation de ses objectifs.

L'association a développé un certain nombre d'activités au fil des années axé autour de l'agriculture et de l'environnement :

→ Création d'activités : couveuse, espace test agricole, sensibilisation à l'entreprenariat, coopérative de Jeunesse et de Services... ;

→ Eco-tourisme : activité d'accueil en gîtes HQE, sous tipis, randonnée avec les ânes ;

→ Loisirs éducatifs auprès de tous publics : savoir-faire (pain...), environnement (biodiversité, énergie, habitat écologique...), activités artistiques (atelier terre, linogravure...) ;

→ Projets culturels : accompagnement de projets, manifestations culturelles... ;

→ Environnement : animations, conférences, ateliers sur le développement durable, la biodiversité, l'écoconstruction,.... et gestion d'un espace info énergie.

Les financeurs principaux sont la Région des Hauts-de-France, le Fonds Social Européen et la Caisse d'Allocations Familiales.

L'association a 19 salariés en 2022 pour 16,45 ETP et un Conseil d'Administration de 13 administrateurs.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 389 698** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 769 106** euros et un total **charges** de **1 653 292** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **115 815** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Cotisations

Les cotisations ont été comptabilisées en tenant compte des appels de cotisations envoyés.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Subventions d'investissement

Par dérogation, la quote-part de subvention d'investissement a été reclassée en produit d'exploitation.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/202
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	291 094		6 270			297 364
	Constructions sur sol propre	1 749					1 749
	sur sol d'autrui	557 676					557 676
	instal. agenct aménagement	299 718					299 718
	Instal technique, matériel outillage industriels	105 805		2 561		8 714	99 653
	Instal., agencement, aménagement divers	59 342		803			60 145
	Matériel de transport	29 857					29 857
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	30 816		2 691		4 632	28 875
	Emballages récupérables et divers	4 610				500	4 110
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 380 667**		**12 325**		**13 845**	**1 379 147**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	15					15
	Autres titres immobilisés	8 900		615			9 515
	Prêts et autres immobilisations financières	879					879
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**9 794**		**615**			**10 409**
	TOTAL	**1 390 461**		**12 940**		**13 845**	**1 389 556**

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains	140 567	8 287		148 854
	Constructions sur sol propre	1 698	50		1 749
	sur sol d'autrui	469 552	26 051		495 603
	instal. agencement aménagement	272 666	4 011		276 677
	Instal technique, matériel outillage industriels	99 888	2 379	8 714	93 553
	Autres instal., agencement, aménagement divers	51 412	1 580		52 992
	Matériel de transport	1 413	6 018		7 432
	Matériel de bureau, mobilier	25 802	1 545	4 632	22 716
	Emballages récupérables et divers	4 610		500	4 110
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 067 609**	**49 923**	**13 845**	**1 103 686**
	TOTAL	**1 067 609**	**49 923**	**13 845**	**1 103 686**

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Immobilisations et amortissements - Compléments

Les terrains se ventilent de la manière suivante :

Terrains	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeurs brutes au 31/12/2022
Terrains nus	124 363			124 363
Agencement terrain	166 731	6 270		173 001
TOTAL	**291 094**	**6 270**		**297 364**

Les amortissements relatifs aux terrains se ventilent de la manière suivante :

Terrains	Amort. début d'exercice	Dotations	Diminutions	Amort. au 31/12/2022
Terrains nus				
Agencement terrain	140 567	8 287		148 854
TOTAL	**140 567**	**8 287**		**148 854**

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	16 152		16 152	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	17 867		4 032	13 835
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**34 019**		**20 184**	**13 835**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**34 019**		**20 184**	**13 835**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation			20 184	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

La reprise de 16 152 € correspond à un risque :
- sur des couvées pour 9 302 € ;
- sur la subventions FSE 2019-2020 pour 6 850 €.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	879	879	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	29 163	29 163	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 657	1 657	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 020	19 020	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	492 253	492 253	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	4 720	4 720	
	Charges constatées d'avance	300	300	
	TOTAL DES CREANCES	**547 991**	**547 991**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	4	4		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	172 052	103 355	66 750	1 947
	Emprunts et dettes financières divers	17 500	10 000	7 500	
	Fournisseurs et comptes rattachés	69 895	69 895		
	Personnel et comptes rattachés	32 359	32 359		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 853	26 853		
	Impôts sur les bénéfices	8 645	8 645		
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 313	12 313		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 533	3 533		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	174 981	174 981		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	167 626	167 626		
	TOTAL DES DETTES	**685 761**	**609 564**	**74 250**	**1 947**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 972			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		204	(204)	00,0
Autres créances	4 374	6 895	(2 521)	36,5
TOTAL	4 374	7 099	(2 725)	38,3

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 482	1 500	(18)	-1,21
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 858	26 118	(18 260)	69,9
Dettes fiscales et sociales	36 837	24 518	12 319	50,25
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		11 879	(11 879)	00,0
TOTAL	46 178	64 015	(17 838)	27,8

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**300**
Adhésion		300	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**300**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**167 626**
SUBVENTION SARE		80 201	
SUBVENTION 100% INCLUSION		42 584	
SUBVENTION REGION HAUTS-DE-FRANCE		31 922	
SUBVENTION ASP		12 000	
SUBVENTION UNION DES COUVEUSES		920	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**167 626**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	212 420				212 420
Fonds propres avec droit de reprise	20 000			10 000	10 000
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	259 790				259 790
Autres réserves					
Report à nouveau	55 863	(66 574)			(10 711)
Excédent ou déficit de l'exercice	(66 574)	66 574	115 815		115 815
Situation nette	**481 499**		**115 815**	**10 000**	**587 314**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	129 640		(27 851)		101 789
Provisions réglementées					
TOTAL	**611 139**		**87 964**	**10 000**	**689 102**

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Autres fonds associatifs

Les subventions d'investissements sont destinées à financer l'ensemble du projet immobilier de valeur écologique auquel s'ajoutent des agencements intérieurs (matériel de cuisine, dortoir, poterie...), du matériel et outillage nécessaires à l'exercice de l'activité (matériel de bureau et informatique, goélettes...).

Le montant de 101 789 € figurant au passif correspond au montant net, puisqu'au cours de chaque exercice, ces subventions sont amorties et rapportées au résultat suivant la durée d'utilisation du bien.

Au 31 décembre 2022, les subventions d'investissements se répartissent ainsi :

Nature de la subvention	Subventions reçues	Cumul de la quote-part virée au CR au 31/12/2022	Subventions nettes
SUBV. INVEST. CA.	16 200	16 200	
SUBV. INVEST. PLAN ARCHI.CONS.	4 878	3 633	1 246
SUBV. CG 62 PROG.CONSTRUCTION	61 652	55 487	6 165
SUBV. EQUIP.CR ET SERV. PROX.	26 455	26 455	
SUBV. INVEST. CR CHAUDIERE BOIS	48 455	45 147	3 308
SUB. INVEST. LEADER CHAUDIERE BOIS	20 000	18 634	1 366
SUBV. INVEST. PREFECTURE BATIMENTS	12 715	12 715	
SUBV. INVEST PREFECTURE INSCR. CR	326 276	292 535	33 741
SUBV. INVEST. CAF POT+ANES	2 615	2 539	76
SUBV. INVEST. CAF BATIMENTS	55 413	55 413	
SUBV. INVEST. CAF BATIMENTS ANES	3 398	3 398	
SUBV. INVEST. CAF TIPIS	4 775	4 775	
SUBV. INVEST. CAF	4 181	4 181	
SUBV. INVEST ADEME MAT. BUREAU+MOBIL.	14 920	14 920	
SUBV. INVEST. DRJS AMGT ET EXT. LIEU	76 225	76 225	
SUBV. INVEST. FONDATION DE FRANCE	8 000	8 000	
SUBV. INVEST. MMA	3 000	3 000	
SUBV. INVEST. ARCHI. NSC. CR	192 895	173 605	19 289
SUBV. INVEST. CHAUDIERE	26 545	26 545	
SUBV. INVEST. CAF MOUV TON RURAL	24 135	5 524	18 611
SUBV. INVEST. AVESNOIS	4 301	2 137	2 165
SUBV. INVEST. CAF TENTE	5 104	756	4 348
SUBV. INVEST. CAF	3 993	639	3 355
SUBV. INVEST. REG HDF	8 119		8 119
TOTAL	**954 251**	**852 462**	**101 789**

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux conditions suivantes :

- Etre conforme à la réalisation de l'objet de l'association ;
- Etre clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Le montant des fonds dédiés est repris au cours du ou des exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation des actions.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédi à des projets sans dépense cours des deu derniers exerci
Subventions d'exploitation							
Agence de l'eau	4 847		4 847				
CAF petit matériel	973		973				
MSA appel à projet intergénérationnel	4 000		4 000				
DEP62 EVCULT bande dessinée	1 000					1 000	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**10 820**		**9 820**			**1 000**	

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Ventilation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice se ventilent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant	Taux
Cotisations	3 095	0,18 %
Ventes de marchandises	587 020	33,21 %
Prestations de services	376 253	21,28 %
Subventions d'exploitation	639 140	36,16 %
Dons	26 820	1,52 %
Reprises sur provisions et transferts de charges	32 503	1,84 %
Utilisation des fonds dédiés	9 820	0,56 %
Autres produits	93 117	5,27 %
TOTAL	**1 767 768**	**100 %**

Evolution des subventions

La fraction attribuée au titre d'un exercice futur est inscrite en produits constatés d'avance, et l'éventuelle quote-part de l'exercice inutilisée à la clôture de l'exercice donne lieu à la constatation d'une charge en « engagement à réaliser sur ressources affectées ».

Une convention assortie d'une condition suspensive non levée n'est pas acquise et n'est donc pas constatée en produits. En revanche, la condition résolutoire ne suspend pas l'enregistrement de la subvention qui est acquise dès la décision de l'octroi.

Bénévolat

Il s'agit d'une activité bénévole liée à la gestion de la structure (conseil d'administration, commission ...), et aux activités suivantes :

- Actions et ateliers dans le cadre de la mise en place de l'espace de vie sociale (atelier pain, communication, inauguration en septembre...) ;
- Actions et ateliers éco-citoyen : projet écoparlement, chantier participatif de plantations ;
- Manifestations dans le cadre des actions culturelles : ciné -débat, festival "les routes du monde"... ;
- Atelier terre dans le cadre atelier scolaire ou parentalité (atelier péri-scolaire de longuenesse...).

Le bénévolat est estimé à 441,5 heures pour un taux horaire de 15 €, charges comprises, soit une valorisation annuelle de 6 623 €.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Résultat financier = -2 390 €

Il est constitué de produits financiers pour 1 338 € et de charges financières pour 3 728 €.

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel (hors fonds dédiés) = néant

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Ventilation des flux par activités (en K€)

	A Petits PAS		Couveuse		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Chiffre d'Affaires	211	182	753	626	963	808
Subventions	639	375			639	375
Autres produit	109	123	58	67	167	190
TOTAL DES PRODUITS	**959**	**680**	**810**	**693**	**1 769**	**1 372**
Achats et services extérieurs	-273	-241	-600	-613	-873	-854
Charges de personnel et impôts	-485	-429	-199	-79	-684	-508
Autres charges	-84	-76	-11	-1	-96	-77
TOTAL DES CHARGES	**-843**	**-746**	**-810**	**-693**	**-1 653**	**-1 439**
RESULTAT	**+116**	**-67**	**0**	**0**	**+116**	**-67**

Ventilation du bilan par activité (en K€)

	A Petits PAS		Couveuse		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Immobilisations	286	323			286	323
Créances court-terme	547	514			547	514
Disponibilités	295	224	261	209	557	433
TOTAL ACTIF	**1 128**	**1 061**	**261**	**209**	**1 390**	**1 270**
Fonds Associatifs	587	481			587	481
Subventions d'investissement	102	130			102	130
Autres passifs	-246		261		15	
Emprunts	190	224			190	224
Dettes court-terme	496	226		209	496	435
TOTAL PASSIF	**1 128**	**1 061**	**261**	**209**	**1 390**	**1 270**

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Autres informations

Rémunération des dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Situation fiscale

L'association a opté pour l'assujettissement aux impôts commerciaux. De ce fait, elle acquitte l'impôt sur les sociétés, la contribution économique et territoriale et est soumise à la TVA.

Engagements donnés

Sur prêt de 120 000 € mis en place le 8 janvier 2013 au Crédit Coopératif au taux de 3,71% :

Nantissement de placements, à hauteur de 42 000 €.

Autres

Les autres points prévus par le code de commerce, le plan comptable général ou le règlement ANC 2018-06 sont non applicables ou non significatifs.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes